



**9 TOILES POUR 1 TABLEAU**

BULLETIN D'INFORMATION  
DE LA COMMUNE  
DRUELLE BALSAC



# « l'édito »



La fin de l'année approche et amène son lot de nouveautés afin d'améliorer notre cadre de vie : la rénovation de l'ensemble de l'école du Bouldou, le lancement prochain de l'aménagement du cœur de Balsac et le projet d'habitats pour les Séniors.

En cette fin de mandat on peut féliciter les associations de Druelle Balsac qui œuvrent tout au long de l'année pour nous permettre de bénéficier d'activités sportives et culturelles. Toutes les animations proposées agrémentent la vie de notre commune et de nombreux habitants y participent.

Merci à tous les bénévoles.

Le conseil municipal

## SOMMAIRE

L'édito	P 2
Vie municipale	P 3 à 6
Druelle actu	P 7
Info Agglo	P 8
Vie sociale	P 9 à 11
Place aux jeunes	P 11
Historique des associations	P 13
Rétrospective	P 14
En bref	P 15
Culture et patrimoine	P 16

## INFOS MAIRIE

### Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture au Bouldou

> Du lundi au vendredi :  
8h30 - 11h30  
et 13h30 - 17h30

> Le samedi : (à date paire)  
9h30 - 11h30

**Contactez le maire, le maire délégué ou un adjoint en cas d'urgence.**

Tél. 05 65 69 36 40  
mairie@druellebalsac.fr  
Site internet :  
www.druellebalsac.fr

## Vie municipale

Invitation aux vœux



### Rendez-vous sur le site web de la commune : les associations

Les associations de Druelle Balsac sont nombreuses et contribuent très activement à la vie de notre commune. Vous les retrouverez toutes sur le site :

[www.druellebalsac.fr](http://www.druellebalsac.fr)

Rubrique « Vie quotidienne » puis « Vie associative »

The screenshot shows the website header with the logo 'Druelle Balsac entre cause et vallée' and a navigation menu with categories: ACCUEIL, DECOUVRIR, VIE MUNICIPALE, VOS DEMARCHES, VIE QUOTIDIENNE (highlighted), and AGENDA. Below the menu is a grid of service links, with 'Vie associative' highlighted in green. The main content area is titled 'VIE ASSOCIATIVE : Sports collectifs' and lists various activities:

- Sports collectifs
- Gym
- Arts martiaux
- Activités pleine nature / Cyclo
- Culture
- Arts créatifs
- Comité des fêtes
- Petite enfance / Centre de loisirs
- Modélisme
- Séniors
- Pêche / Chasse
- Solidarité
- Associations de quartiers
- Divers

# Vie municipale INFOS

## Principales délibérations du conseil municipal

### Séance du 13 juin 2019

#### - SIEDA - Adhésion au groupement de commande : entretien des installations d'éclairage public 2020-2023

Le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de l'Aveyron - SIEDA a décidé de proposer, par une délibération du 18 avril 2019, aux collectivités qui le souhaitent, la création d'un groupement de commandes dans le cadre de l'entretien des installations d'éclairage public.

Les prestations à réaliser par le titulaire du marché seront réparties dans quatre domaines d'interventions distincts :

- 1/ Entretien des installations d'éclairage public de la commune,
- 2/ Renouvellement des luminaires obsolètes,
- 3/ Réduction de la pollution lumineuse - suppression des luminaires type boule,
- 4/ Optimisation énergétique des équipements d'éclairage public.

### Séance du 12 septembre 2019

#### - Nomination des voies de la commune

Par délibération n°4 du 05 juillet 2018, le conseil municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.

Il appartient au conseil municipal de choisir le nom à donner aux rues et places de la commune. Un groupe de travail a été constitué pour établir le plan d'adressage en partenariat avec le SMICA.

M. le Maire explique que cet adressage constitue un prérequis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique, en permettant notamment la localisation à 100% des foyers. Il facilite également le repérage, pour les services de secours, la Poste et autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS.

#### - Attribution du marché de réparation du Pont d'Ayssens

Conformément à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Druelle Balsac et la communauté de communes Pays Ségali, une consultation des entreprises a été réalisée sous forme de procédure adaptée pour le marché de travaux de réparation du pont d'Ayssens.

Vu l'analyse des offres par la commission communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'attribution du marché « Réparation du pont d'Ayssens » au groupement Auglans – Eiffage, pour un montant de 93 516,00 TTC.

#### - Tarifs location équipements sportifs aux établissements scolaires

La commune est régulièrement sollicitée par les établissements scolaires, collèges, lycées, publics et privés pour la mise à disposition des équipements sportifs municipaux.

Il est donc proposé de conclure avec ces établissements une convention définissant les modalités d'utilisation des équipements sportifs municipaux.

#### Tarifs d'utilisation des équipements sportifs :

	ÉQUIPEMENTS	TARIFS
Collèges publics et privés	Gymnases, salle danse, etc...	16€ par heure
Lycées publics, privés et université	Stades, vestiaires	12€ par heure

### Séance du 10 octobre 2019

#### - Convention Taxe Aménagement Rodez Agglo : fixation d'un taux minoré, avenant à la convention de reversement aux communes

La Taxe d'Aménagement (TA), en vigueur depuis mars 2012, a été instaurée par Rodez Agglomération en novembre 2011 à un taux (part intercommunale) de 5% avec exonération pour les réalisations de logements financés avec un prêt aidé de l'État. En outre, par délibérations du 3 novembre 2015 et du 21 novembre 2017, des exonérations facultatives ont été actées pour la réalisation d'abris de jardins, pigeonniers et colombiers de moins de 20m², et pour une réduction des surfaces taxables pour les constructions à usage industriel et artisanal.

Les conditions de reversement aux communes composant la Communauté d'agglomération d'une partie de la Taxe d'Aménagement, considérant la charge des équipements publics qui relèvent de leur compétence, ont été précisées par voie de convention. À ce jour, 69% de la TA perçue par l'agglomération est reversée aux communes, sauf sur 2 secteurs à taux majorés de Balsac où le reversement a été fixé à 84%, conformément à la délibération du 21 novembre 2017.

#### - Bibliothèque : modification du règlement intérieur

Le Maire, rappelle que la bibliothèque est gérée par « La Cazelle aux Livres ». L'association dirigée par des bénévoles se charge de la faire fonctionner et d'y associer des activités pour tout public.

Une convention a été établie le 14 janvier 2019 pour la mise à disposition des locaux et la gestion de la bibliothèque.

Le règlement intérieur a été modifié notamment sur l'application des pénalités pour les retours tardifs.

## La rentrée scolaire

### École de Balsac

Comme chaque année, afin de faire acquérir les savoirs fondamentaux à nos enfants mais aussi de les ouvrir au monde, à sa complexité et au vivre ensemble, l'école de Balsac s'inscrit dans un projet d'école rédigé à la rentrée en septembre pour 3 ans et s'articulant autour de 3 axes.

**ÉCOLE DE BALSAC**  
 63 élèves - 3 classes de la maternelle au CM2

**Faire vivre une intelligence collective**

- Parcours santé
- Coopération avec les partenaires de l'école

**Garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux**

- Parcours citoyen
- « Lire, dire, écrire »

**Préparer les élèves à leur avenir**

- Initier les élèves à la complexité du monde
- Développer les compétences numériques

- Lutte contre le harcèlement.
- Rencontres sportives USEP, piscine, cross, quilles.
- Génération 2024 en vue des jeux olympiques à Paris.
- Classe découverte à Paris.
- Prix littéraire des incorruptibles.
- Fête gourmande avec les grands-parents.
- Intervention du conservatoire de Rodez.
- Rencontre avec l'association Africacœur de Madagascar.
- Musée de Salle-la-Source, spectacle MJC.
- Correspondance scolaire avec 3 classes en Pologne, Espagne et Angleterre.
- Sécurité, plan de mise en sûreté, incendie.
- ENT, charte internet.

Le 31 janvier à 18h, l'école de Balsac deviendra l'école François PONS, du nom de l'ancien maire de la commune de 1977 à 1995. Ancien agriculteur, il était très engagé dans des actions caritatives et éducatives à Madagascar, comme notamment la construction d'écoles.

Nous souhaitons que cette nouvelle année scolaire se poursuive le mieux possible et que nos enfants puissent continuer de s'épanouir dans nos écoles.

Nous vous rappelons que tout habitant de la commune peut inscrire son enfant dans une des 2 écoles du territoire de façon indifférenciée.

### École de Druelle

C'est avec 220 élèves que s'est faite la rentrée scolaire 2019-2020 au groupe scolaire Paul Cayla.

Les enfants ont intégré des classes qui ont subi une importante rénovation «énergétique» durant les vacances d'été : remplacement des vitrages, isolation de la toiture, luminaires, ...

Un effectif constant avec tout de même 24 enfants qui ont quitté l'école de Druelle pour intégrer une classe de 6<sup>e</sup> à compter de septembre 2019 et 28 enfants qui débutent en petite section de maternelle.

Les enfants sont répartis sur les dix classes de l'établissement et sont encadrés par une équipe d'enseignants majoritairement reconduits dans leur poste. Ils sont également accompagnés de neuf agents communaux dans les services périscolaires.

Chaque classe de maternelle bénéficie d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles) tous les matins et uniquement 2 classes l'après-midi.

Les enseignants ont rédigé un nouveau projet d'école pour les trois prochaines années scolaires, validé par Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale. Une collaboration équipe pédagogique - Municipalité - Association des parents d'élèves est indispensable pour mener à bien les différentes actions qui sont réparties en trois axes.

- le Parcours Citoyen dont l'objectif est d'utiliser quotidiennement le numérique.

- le Parcours Éducation Artistique et Culturelle dont l'objectif est de poursuivre les actions menées les années précédentes dans les domaines suivants : arts visuels ; arts du son ; arts du spectacle ; arts de l'espace ; arts du langage ; arts du quotidien.

- le Parcours Santé dont le but est de créer un environnement favorable à la coopération et aux échanges. L'aménagement de la cour de récréation répond à cette volonté. Après un travail de recherche collective avec les enfants, un graffeur professionnel accompagne toutes les classes pour la peinture d'une fresque collective sur les murs intérieurs et extérieurs du préau.



## Utilisation des salles communales rappel de quelques règles

Les salles des fêtes et d'animations communales sont mises à la disposition des particuliers résidant sur la commune ainsi que des associations pour l'organisation d'évènements divers.

Les conditions et tarifs sont consultables sur le site de la Mairie de Druelle Balsac : Rubrique Vie municipale/informations municipales/location des salles municipales.

Il paraît utile de rappeler quelques règles élémentaires pour que ces utilisations puissent se poursuivre dans la sérénité, dans le respect du matériel mis à disposition et du voisinage.

- L'utilisation par les particuliers est exclusivement réservée aux habitants de la commune. Toute réservation pour un tiers résidant hors commune est interdite.
- L'organisateur doit être une personne majeure.
- Les locaux doivent être restitués propres et rangés, conformes à l'état des lieux réalisé lors de la remise des clés. Les abords des salles doivent aussi être nettoyés. Le matériel de nettoyage est fourni, à l'exception des produits. Une caution est demandée et ne sera restituée que si ce point est respecté.

- Il est interdit de dormir dans les salles.
- L'utilisateur s'engage à respecter les règles d'hygiène et de sécurité, dont il aura pris connaissance préalablement.

Le bruit :

- Le bruit est régi par la législation, notamment l'article L2 212-2 du CGCT et de l'arrêté préfectoral 2000-0247 du 11 décembre 2000. Le non respect de cette réglementation peut faire l'objet de contraventions en cas de plainte des riverains. Lorsque le bruit est commis entre 22h et 7h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.
- Quelques précautions simples permettent de respecter cette réglementation et le voisinage :
  - Baisser le son de la sonorisation à compter de 22h.
  - Fermer les portes.
  - Demander à l'assistance de rester à l'intérieur autant que possible.
  - Ne pas crier ou parler fort à l'extérieur.
  - Une petite visite au voisinage proche pour le prévenir de votre présence est souvent bienvenue.

## Élections mars 2020

### Informations sur le mode de scrutin pour les élections de mars 2020

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1000 habitants. Pour les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers municipaux sont donc élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral).

Les listes des conseillers municipaux doivent être complètes, (autant de candidats que de sièges à pourvoir) et respecter la parité (hommes/femmes). Si vous rayez ou ajoutez des noms, le bulletin sera déclaré nul.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin, le 27 février pour le 1<sup>er</sup> tour, le 03 mars pour le 2<sup>e</sup> tour.

### Quel sera le nombre de conseillers municipaux à élire ?

Au moment de la création officielle de la commune nouvelle, soit le 2 janvier 2017, le nombre d'élus au conseil municipal était de 31.

Afin d'éviter une baisse significative du nombre de conseillers municipaux dans les communes nouvelles, la loi No 2019.809 du 1<sup>er</sup> août 2019, accorde un lissage de l'effectif du conseil municipal progressif jusqu'à sa mise en conformité avec le droit commun.

Dès lors, le nombre de conseillers municipaux de la commune nouvelle pour les élections de mars 2020 devra donc être égal à 27 (population INSEE, 3081 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019) plus 2 candidats (facultatifs).

### Les délégués communautaires (conseillers qui siègent à Rodez Agglomération)

Les délégués communautaires, seront élus en même temps que les conseillers municipaux, pour la même durée de mandat (6 ans).

La liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires figure de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue.

Elle devra comprendre autant de noms que de sièges à pourvoir soit 4 conseillers communautaires pour Druelle Balsac (3 + 1 remplaçant) en respectant la parité.

# Druelle ACTU

## Les nouvelles adresses sont en service

L'équipe du service technique réalise en ce moment la pose des nouveaux panneaux de rues. Les élus vous déposeront votre nouvelle attestation de domicile ainsi que la plaque du nouveau N° de votre maison si elle en est dépourvue.

Pour établir la liste des nouvelles adresses (uniquement pour les habitations qui n'avaient pas encore de N°

attribués ou pour les habitations sans nom de rue), les élus ont utilisé le fichier des listes électorales, le seul à leur disposition.

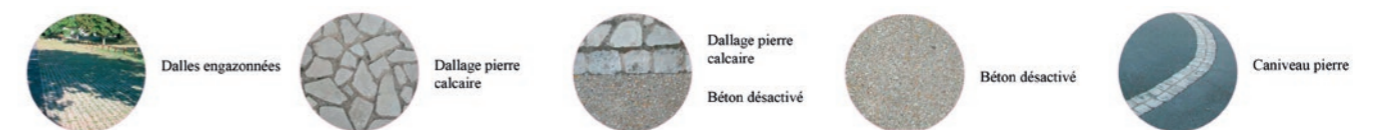
C'est pourquoi si vous n'avez pas reçu l'attestation confirmant votre nouvelle adresse, ou votre plaque numérotée, nous vous invitons à vous signaler auprès du secrétariat de mairie.

## Cœur de village de Balsac

Plan prenant en compte les modifications intervenues suite aux échanges avec les habitants.



### Traitement des sols



# Info Agglo

## Réduire nos déchets

Dans l'agglomération, chaque habitant produit 455 kg de déchets / an, qui doivent ensuite être traités par la collectivité.

Sur ces 455 kg, 320 kg correspondent aux sacs noirs et jaunes et 135 kg aux déchets déposés en déchetterie.

Le département a diffusé une étude détaillée de la composition de nos poubelles noires.

Sur les 231 kg qui sont mis dans la poubelle noire en moyenne en Aveyron, 165 kg pourraient ne pas être mis dans ce sac :

- 12,8 kg ne devraient pas exister, car ceci est la part du gaspillage alimentaire !

**Solution** : faire attention lors de nos achats, à la quantité, à la date de péremption, ...

- 84,3 kg devraient être enfouis dans les jardins.

**Solution** : composter le tiers de nos ordures ménagères est fermentescible, ce qui enrichit la terre de nos jardins ou de nos plantations.

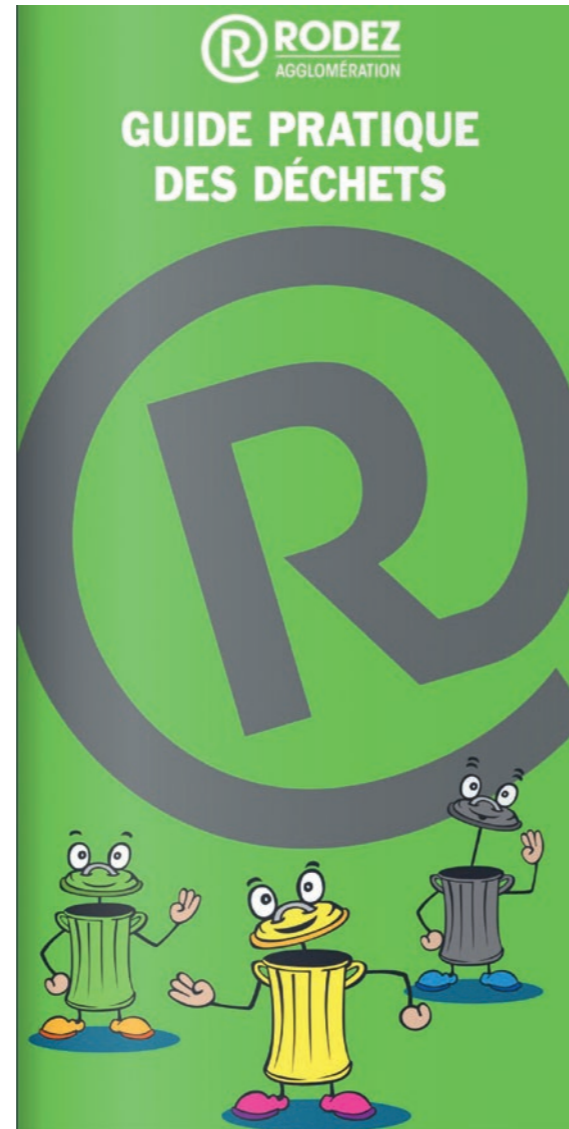
- 50,4 kg devraient être mis dans le sac jaune ou dans le container verre.

**Solution** : bien pratiquer le tri, entre emballages ménagers, verre, papier et cartons.

Aujourd'hui le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûte 7 fois plus cher à Rodez Agglomération, qu'une tonne de déchets recyclables !

À partir de 2021, l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques (pots de yaourt et barquettes alimentaires) permettra d'augmenter considérablement la part recyclable de nos déchets.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à télécharger (si vous l'avez égaré) « le petit guide du tri de vos déchets » sur le site de [rodezagglo.com](http://rodezagglo.com), rubrique « déchets ».



## La fibre

Annoncée pour fin 2018, la pose des « armoires » (qui sont le préalable à la connexion des habitations) est en cours sur la commune.

On peut espérer un déploiement des branchements vers les particuliers qui en feront la demande sur l'année 2020.



# Vie sociale

## Point sur le projet de résidences pour séniors

Une réunion d'information a eu lieu le jeudi 24 octobre à la salle de Druelle village.

Devant une centaine de personnes, M. le Maire a d'abord rappelé les différentes réflexions menées depuis plusieurs mois par le conseil municipal qui ont abouti au projet de logements sociaux pour séniors. Ce dernier verra le jour sur une parcelle communale, proche de l'école et du terrain de sport.

Ensuite, l'architecte M. Gombert a présenté, à l'aide de plans, les 18 villas de plain-pied (14 T2 et 4 T3) et la salle commune, dédiée aux activités des séniors (financement communal), dans laquelle la mairie prévoit 2 bureaux pour accueillir éventuellement de futurs médecins.

Puis, Mesdames Mas et Vergne de la société d'HLM POLYgone, maître d'ouvrage des pavillons, ont détaillé l'aménagement intérieur de chaque logement (adapté aux personnes à mobilité réduite) ainsi que les montants estimatifs des loyers.

Messieurs Gigarel et Delperié, représentant l'UDSMA, partenaire du projet, ont expliqué les différents services (animations dans la salle commune, visite régulière d'une personne à domicile...) qu'ils pourraient proposer aux futurs locataires.

Pour finir, un temps d'échange a permis de répondre aux nombreuses questions des participants, preuve de l'intérêt que suscite un tel investissement sur notre commune.



## Vue satellite avant projet



## Vue satellite avec insertion du projet



# Vie sociale

## Activités des centres de loisirs

La Cazelle aux loisirs, comme chaque année a proposé cet été plusieurs séjours. Ce sont 25 enfants qui se sont rendus à Pont-de-Salars pour les plus petits, à Gramat pour les 9/12ans et en Corse pour les adolescents jusqu'à 17 ans.

En parallèle à ces séjours le centre a accueilli quotidiennement en moyenne 45 enfants qui ont pu participer à des activités riches et variées. De nombreuses sorties leur ont été proposées : jardin des bêtes, piscine de Rignac, baignade et pêche à Pont-de-Salars, visite du Musée Soulages, festival Cap Mômes, Château de Montgaigut...

Le centre de loisirs c'est aussi l'occasion de jouer, de s'exprimer et d'apprendre. En effet, chasse aux trésors, fouilles archéologiques à Montrozier, initiation à la photo avec Maxime Authier, initiation au golf à Fontanges, théâtre et spectacle préparés par les enfants, pour les parents, ont bien agrémenté les journées de nos enfants cet été.

En ce début d'année scolaire, afin de répondre au mieux aux nombreuses demandes pour l'accueil du mercredi, l'équipe de la Cazelle s'est étoffée. En effet, un nouvel animateur a rejoint notre groupe.

Nous comptons donc des animateurs permanents, Laura, Christine, Anaïs, Lénaïc, Romain et Ludivine rejoints ponctuellement par des animateurs saisonniers. Ce groupe de permanents permet aux enfants et aux parents de mieux se repérer et de faciliter les échanges entre le centre et les familles.

La **cazelle**  
aux loisirs

La découverte du monde est le fil rouge des mercredis cette année. Chaque pays est illustré au travers des spécialités culinaires, vestimentaires, des jeux traditionnels et des sports pratiqués. Des activités manuelles sont également programmées pour réaliser des objets illustrant les pratiques ou la culture de chaque pays.



## Les Gastadous 2019

Été 2019



35 enfants sont partis en séjours cet été avec les Gastadous. Les séjours sont en commun avec la Cazelle aux Loisirs de Druelle.

À Najac, les plus jeunes ont pu profiter d'activités comme l'accrobranche, le canoë, la remontée de rivière et la spéléo. Ce séjour est aussi l'occasion de passer quelques jours ensemble sous tentes et de vivre en collectivité.

Les 10/13 ans sont partis à Gramat, 4 nuits sous tentes pour découvrir des activités de pleine nature : spéléologie en rivière souterraine, visite du gouffre de Padirac, paddle, canoë.

Quant aux jeunes ados, chanceux, ils ont découvert la Corse et ses plages magnifiques.

L'accueil de loisirs a lui aussi remporté un franc succès auprès des enfants : accrobranche, rollers, chasse aux trésors, activités manuelles, piscine... Il y en avait pour tous les goûts et ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !

## Les Mercredis

Une initiation à la guitare par Freddy Ricci est proposée aux enfants sur 6 mercredis. Cet éveil musical est proposé en plus des activités habituelles du centre de loisirs.

## Sorties jeunes

La première sortie a eu lieu le vendredi 18 octobre au Laser Quest à Rodez, d'autres rencontres sont prévues tout au long de l'année pour les jeunes de 12/17 ans.

À noter qu'un séjour au ski sera organisé du 10 au 14 février prochain à Barèges-La Mongie pour les 9/17 ans.



## Téléthon 2019

Un week-end du téléthon sous la bannière « INNOVER POUR GUÉRIR ». En effet, les essais de thérapie génique menés depuis près de un an chez des enfants atteints de maladies neuromusculaires donnent des résultats impressionnants ! Traiter pour guérir devient réalité ! La mobilisation de tous est donc toujours d'actualité pour soutenir la recherche et les familles touchées par ces maladies évolutives. Mélanie et Anthony les référents de l'AFM pour notre commune, avaient concocté un programme varié pour ce week-end de bienfaisance, aidés en cela par des bénévoles de plus en plus nombreux ! Cet élan de générosité et de solidarité, les confortent dans leur engagement, et ce d'autant plus qu'une fois encore vous avez répondu



présent, et la somme de 12000€ provenant de vos dons sera entièrement reversée à l'AFM TÉLÉTHON. À noter que c'est un nouveau record pour la commune, de 1400€ supérieur à l'an dernier ! Merci à tous les habitants de Druelle Balsac qui démontrent année après année leur attachement à cet événement solidaire par leur participation active, ainsi qu'à tous les donateurs qui sont pour certains, hors territoire communal !

# Place aux jeunes ! CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE

## Rassemblement des conseils municipaux enfants (CME)

Les enfants, fraîchement élus au conseil municipal de Balsac-Clairvaux, ont eu la chance de participer le 12 octobre dernier, à un rassemblement des conseils municipaux enfants (CME) de plusieurs communes de l'Aveyron, organisé par la mairie de Luc-la-Primaube en partenariat avec la ligue de l'enseignement.

Luc-la-Primaube bien sûr, Balsac-Clairvaux, mais aussi Villefranche-de-Rouergue, Saint-Cyprien-sur-Dourdou, Figeac, Sainte-Radegonde, Capdenac Gare ainsi que l'IEM de Saint-Mayme étaient représentés.

Après avoir été accueillis par les jeunes élus de la commune organisatrice, près de 80 enfants ont pu participer à des ateliers centrés sur la mobilité. Un grand jeu était organisé l'après-midi.



*C'était trop bien, surtout les ateliers*

## Les migrations

À travers des questions, d'un planisphère et de dés, ce premier atelier permettait aux enfants d'aborder le thème très actuel des migrations, qu'elles soient économiques, politiques ou écologiques.

La présence de nombreux enfants originaires des 4 coins du globe a enrichi des échanges riches et concrets.

*C'était un peu difficile, comme à l'école.*



*Ça nous faisait réfléchir avec des énigmes*

## La Mobilité

À l'aveugle, en fauteuil roulant ou en joëlette, cet atelier proposait, par l'intermédiaire de 3 parcours différents, de se mettre à la place, le temps d'un instant, de personnes en situation de handicap et d'expérimenter les difficultés rencontrées.

Beaucoup de questionnement de la part des jeunes élus : sommes-nous tous porteurs de handicap ? Comment compenser la perte d'autonomie liée à cet handicap ? La notion de confiance en l'autre...

*C'était bien de se mettre à la place de personnes handicapées*

*C'est important d'avoir quelqu'un pour aider*



*Je ne voyais rien du tout. J'avais peur. Pourtant j'avais confiance dans la personne qui m'aidait*

## Le voyage imaginaire

Rentrer dans une chambre d'enfant et y choisir un objet magique permettant de s'évader le temps d'un instant dans un lieu féérique ou grandiose.

Voilà ce qu'ont vécu, en petits groupes, les enfants présents, en partageant pleinement leur vision de ces mondes extra-ordinaires.

*J'aime les mondes imaginaires*

*On pouvait toucher tout !*



*Je pouvais savoir ce qui fait rêver les autres*

## L'empreinte écologique

S'interroger sur nos pratiques et leurs impacts sur notre planète. Tel était le but de cet atelier où les enfants réunis en petits groupes répondaient à des questions sur leurs modes de consommation actuelle, la façon de faire ses courses et de s'alimenter, les déplacements pour le travail ou les loisirs...

Les résultats, très visuels, sur un planisphère en ont fait réagir quelques-uns.

Après avoir élu le maire du CME en septembre dernier, les petits élus sont en pleine réflexion quant aux projets communs à mettre en place sur Balsac et Clairvaux. Pour Balsac, après de nombreuses discussions et des envies en cascade, l'ensemble

du CME a porté son choix sur 2 projets phares : une grande chasse au trésor sur le village en terme de projet ludique et la fabrication d'une cabane à livres avec l'envie d'apporter leur participation à la vie du village pour un projet pérenne.

*J'ai appris plein de choses même si c'était difficile*

*Il fallait donner nos habitudes à la maison*

# Historique DES ASSOCIATIONS

## Comité des fêtes d'Ampiac

À l'origine, les conscrits organisaient les festivités, et c'est le 2 décembre 1970 que le comité des fêtes d'Ampiac a été déclaré en préfecture.

En 1971, pour la première fête de la Saint-Jean, Paul Pouget, son premier président, entouré de quelques amis (R. Malaterre, G. Gombert, M. Lacan, M. Soulie, et quelques autres) décidèrent alors de frapper un grand coup d'entrée en invitant une vedette de l'époque : Yvette Horner.

Sans un sou en caisse, mais avec le soutien de Madame la Maire de l'époque (Mme Cayla), cet événement connut un énorme succès. Les 7500 Francs investis ont largement été amortis avec les plus de 2000 entrées enregistrées entre l'après-midi et le soir.

Yvette Horner en arrivant avait déclaré : «vous croyez que vous allez pouvoir me payer dans ce trou ?». Mais elle ignorait toute l'ingéniosité des organisateurs qui n'avaient pas hésité à sillonner tout le département pour en faire la publicité. Par ailleurs, ils avaient bien étudié la logistique en mettant en place des sens uniques pour descendre et ressortir du village, des chapiteaux aux Paliès, en organisant des parkings... Bref, tout était mis en œuvre pour la réussite de cette manifestation !

Mme Horner a ainsi pu déguster sereinement son champagne brut qu'elle avait exigé dans son contrat !

Après cette première, le comité a poursuivi sur sa lancée et de grands noms se sont succédés à l'affiche : Robert Monédiaire, Les Gold Fingers, Jo Sony, Marcel Debernard, California... pour ne citer qu'eux.

Une vingtaine de présidents se sont succédés à la tête du comité des fêtes permettant à la manifestation phare, la fête de la Saint-Jean au mois de juin, de perdurer jusqu'à aujourd'hui. Au fil des ans, outre les traditionnels bals, on a pu voir des courses cyclistes, tir à la corde, vélos fleuris, casse bouteilles,

ball-trap, messes en plein air, manèges... Et bien sûr déjeuners et repas dont le succès ne fléchit pas ! Plus récemment, des vols en hélicoptère et ULM, une tyrolienne ou autre concours de pétanque sont venus diversifier les activités.

Actuellement, le comité est co-présidé par Muriel Seveyrac et Corinne Malaterre. Entourées d'une petite équipe qui ne demande qu'à être étoffée (avis aux amateurs !) elles continuent à animer le village en organisant la fête du mois de juin mais également une fête d'automne au mois d'octobre, ainsi que 4 concours de belote au cours de l'hiver. L'affluence est toujours là, même si elle est différente de celle d'il y a 50 ans. Et comme l'affirment les présidentes : c'est toujours l'occasion de réunir les habitants, et une manière de maintenir la vie du village.

L'année prochaine donc, le comité aura atteint le demi siècle d'existence. À cette occasion le comité envisage d'inviter tous ceux qui en ont fait partie à un moment ou un autre.

Ses membres réfléchissent à marquer cet anniversaire par un événement exceptionnel. Yvette Horner n'est plus là, qui pour la remplacer ?



## Dernière minute :

Le Comité des fêtes a décidé d'inviter tous ceux qui ont participé à l'aventure depuis 50 ans, le 17 octobre 2020 à 16h à Ampiac, autour d'un buffet. Faites circuler l'information autour de vous !

Contacts : 06 76 10 21 52 / 06 30 72 08 63



# RÉTROSPECTIVE SUR Les animations du 2<sup>e</sup> semestre

## Fête de Druelle

L'équipe au complet pour animer la fête du village de Druelle.



## Cérémonie du 11 novembre

Une Marseillaise émouvante interprétée a capella par les enfants de CM2 pour la cérémonie du souvenir !



## Rando VTT et marche nocturne

Des vététistes tout feu tout flamme au départ de la rando à Druelle village.



## Activités à la bibliothèque

Un petit café avec un bon livre !  
La dictée : Un bon exercice pour la mémoire !  
Lectures et comptines de Noël



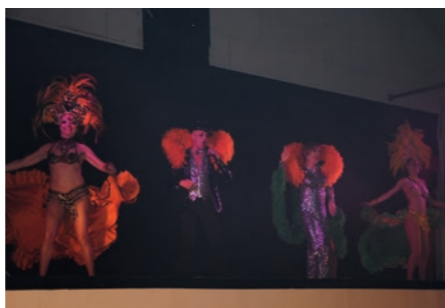
## Grillée de châtaignes au Pas

Un moment de convivialité.



## Goûter du CCAS

Un spectacle de cabaret étonnant faisant « la part belle aux transformistes ».



## Marché gourmand « un Roman d'amour »

Ils étaient près de 500 personnes à répondre présents pour cette soirée de solidarité.



## Noël des footeux

Malgré les intempéries, la solidarité a résisté !



## Marché de Noël

Un avenir pour Hugo.



## Soirée gourmande à l'école de Balsac

Bel échange intergénérationnel autour de la cuisine et de la gourmandise.



## Fête d'automne à Ampiac

Première bourse aux jouets et puériculture.



## En bref

### Les défibrillateurs

Un défibrillateur vient d'être installé dans le hall de la salle des fêtes de Druelle village.

Nous vous rappelons que 2 autres appareils sont en service sur notre commune, un à la salle des fêtes de Balsac (à l'arrière de la salle) et un au Complexe sportif des Sources (à gauche de l'entrée principale).



### Nouveaux services sur notre commune

Céline Cheval-Therville installée depuis octobre 2017 comme **Sophrologue** et également **praticienne en Hypnose Ericksonienne** (T. 07 81 58 67 79), depuis octobre 2019, partage désormais son cabinet du Bouldou, place de l'Eucalyptus, avec **Didier Camaly, praticien en Thérapie Comportementale et Cognitive (TCC)**, diplômé de l'Université Paul Sabatier de Toulouse. Il propose une méthode

thérapeutique basée sur le traitement des troubles anxieux, phobiques, obsessionnels, compulsifs, alimentaires ainsi que l'affirmation de soi, burn out et stress post-traumatique.

Il reçoit sur RDV au 06 87 50 70 12.

N'hésitez pas à les contacter pour de plus amples renseignements.

### PROTECT SYSTEM

M. Renaud FUGIT - 6 bis, rue du Four - Agnac - 12510 DRUELLE BALSAC - Port : 06 48 55 40 08  
Alarme - Vidéo - Contrôle d'accès - Portail - Clôture - Porte industrielle - Entretien

### SOS-BRICOLAGE

M. Stéphane FRUYT - rue de la Doline - 12510 DRUELLE BALSAC - Port. 06 68 20 54 91  
Mail : stephane.fruyt@sos-bricolage.com  
Votre intervenant à côté de chez vous (bricolage, jardinage, services...)

### THERMOCLIM

M. Nicolas POULAIN - Port. 06 41 31 77 12 - Frigoriste depuis 2005  
Pompe à chaleur, entretien dépannage, climatisation mise en service

### Les bénévoles du Prieuré du Sauvage



Voir article page suivante



# Culture et patrimoine

## Travaux et activités de ces derniers mois au Prieuré du Sauvage

**Les travaux :** courant mai un groupe de bénévoles a procédé au nettoyage du site ainsi qu'à l'aménagement du «passage des morts» afin d'en faire une salle d'exposition permanente, elle a été sécurisée par la pose d'une grille à ses deux accès.

Début juin, la clef de voûte de l'église (magnifique pierre de 500kg portant une tête du Christ ornée de fleurs de lys polychromées) qui était entreposée depuis plusieurs années dans les ateliers de D. Vermorel est de retour au Prieuré. Elle est exposée dans la salle du «passage des morts». Un autel en pierre offert par l'entreprise Vermorel a été posé dans le chœur de l'église.

Durant la dernière quinzaine de juillet, les scouts (caravelles) de Lyon ont dressé leur camp au Prieuré. L'emplacement, l'eau et l'électricité leur étant offerts, elles ont effectué en contrepartie quelques travaux consistant à étaler cinq tonnes de pierres et de gravillons sur le sol d'une des caves, d'aménager le sol du «passage des morts» par l'épandage de trois tonnes de sable. Elles ont également contribué au nettoyage et au curage de la source dite «Théron du Sauvage». Durant ces travaux ces jeunes scouts ont été encadrés par deux bénévoles de l'association Robert et Jacques.

Début novembre, quelques membres de l'association ont mis en place une étanchéité sur la voûte de la salle du «passage des morts».

**Les activités :** dimanche 23 juin, s'est déroulé comme tous les ans, une rencontre festive et culturelle avec au programme :

- le matin, une conférence avec le Professeur Bonneville de l'hôpital de Purpan sur la traumatologie chez les personnes âgées,
- à midi, un repas autour d'un couscous,
- l'après-midi, la projection du clip «Battage» de Fanny Gombert tourné au Prieuré en octobre 2018 suivie de la projection du film «D'eau et de Lumière» de S. Sichi.

Les demi-journées portes ouvertes des dimanches après-midi attirent de plus en plus de visiteurs, des fiches explicatives leurs sont remises afin de les guider à travers le site où chaque espace est répertorié par des numéros.

Les journées du patrimoine ont attiré également de nombreux visiteurs qui ont pu admirer une collection de Patchworks et déguster des boissons moyenâgeuses. Ce même jour a eu lieu un concert de musique classique. Également, le Rotary de Rodez, présent pour la journée proposait le matin une randonnée et à midi un repas paëlla.

Durant la saison estivale, plusieurs groupes ont été accueillis par R. Teyssède pour des visites guidées et commentées.

En 2020, l'assemblée générale aura lieu le vendredi 7 février au Pas, le quine se déroulera à Balsac le samedi 21 mars.

Surtout, 2020 sera marquée par les 25 ans de l'association qui se traduira par une fête avec de multiples manifestations le dimanche 28 juin.

## Le club de peinture et encadrement

Le Club de peinture de Druelle a offert à la municipalité une œuvre collective, réalisée en 2018, avec la complicité de leur professeur Florian Melloul, artiste ruthénois.

Il s'agit, en fait de 9 toiles qui, assemblées, forment un seul tableau, que vous pouvez admirer dans la salle de réunion de la mairie.

Les adhérents du Club se réunissent tous les mardis soir et les jeudis après-midi pour partager leur passion. La saison a déjà débuté mais il est toujours temps de nous rejoindre pour réveiller l'artiste qui sommeille en vous !

Contact : Cécile Labastrie - Port. 06 70 88 83 08 ou Jocelyne Lagniel - Port. 06 13 76 71 16.

